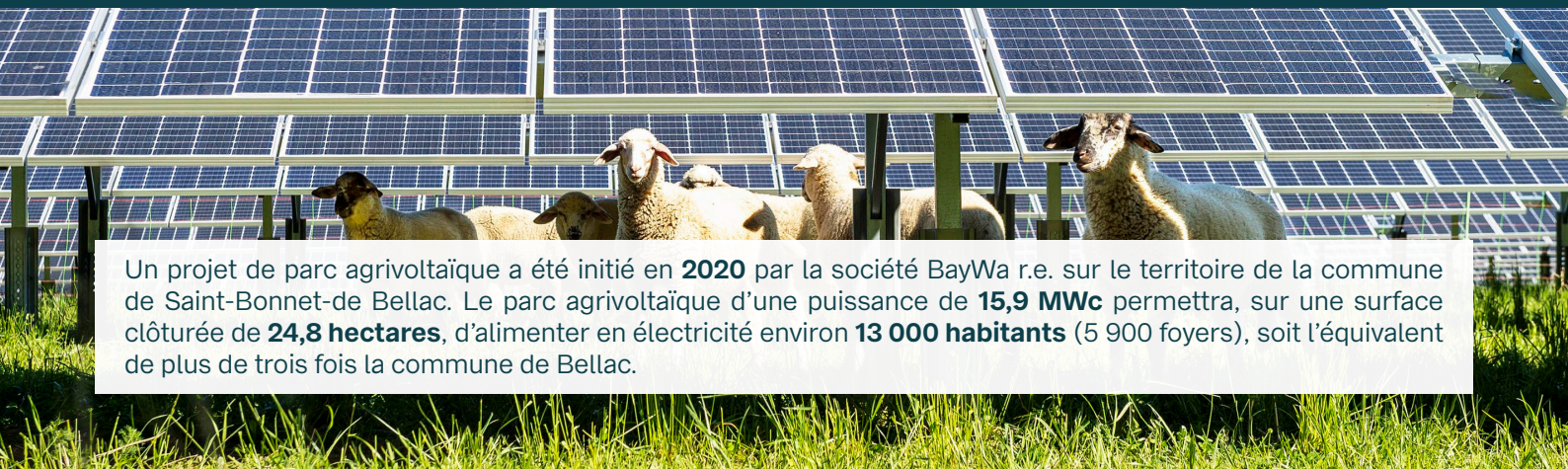


Lettre d'information - juillet 2024

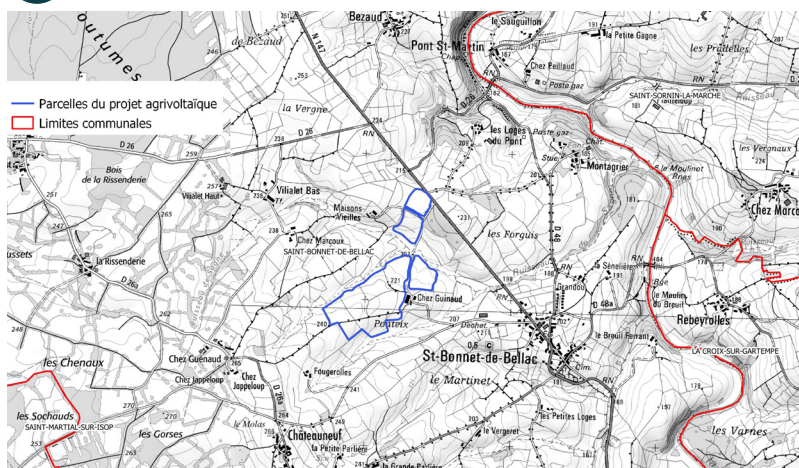
Projet agrivoltaïque de Saint-Bonnet-de-Bellac

Associer production agricole avec pâturage ovin et production d'électricité sur le même site



Un projet de parc agrivoltaïque a été initié en **2020** par la société BayWa r.e. sur le territoire de la commune de Saint-Bonnet-de-Bellac. Le parc agrivoltaïque d'une puissance de **15,9 MWc** permettra, sur une surface clôturée de **24,8 hectares**, d'alimenter en électricité environ **13 000 habitants** (5 900 foyers), soit l'équivalent de plus de trois fois la commune de Bellac.

Localisation du projet



Chiffres clés



Surface clôturée :
24,8 hectares



Production électrique estimée :
25 000 MWh chaque année



Habitants alimentés en électricité (chauffage inclus) :
13 000 habitants soit 5 900 foyers*



Retombées fiscales annuelles pour le territoire : Plus de 50 000€

*équivalent de trois fois la commune de Bellac

Calendrier historique et prévisionnel

Le futur parc agrivoltaïque s'implantera au lieu-dit « Chez Guineau », sur un ensemble de parcelles en prairies, aujourd'hui pâturées par un cheptel de brebis. A l'origine du projet, la demande d'un propriétaire-exploitant agricole, installé à Saint-Bonnet-de-Bellac, et dont la préoccupation était de transmettre et pérenniser son exploitation après son départ en retraite.

Le projet a été développé en concertation avec la commune de Saint-Bonnet-de-Bellac, la communauté de communes Haut-Limousin en Marche et la Chambre d'Agriculture.

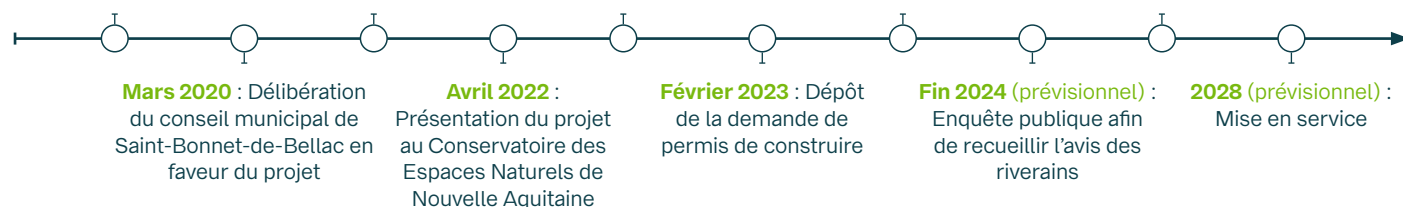
2020 : Signature des accords fonciers et démarrage des études environnementales

Octobre 2020 et mai 2021 : Présentation à la Communauté de communes Haut Limousin en Marche

Mai 2022 : Permanence publique d'information en mairie de Saint-Bonnet-de-Bellac

Juillet 2024 : Avis favorable de la Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF)

Début 2025 (prévisionnel) : Obtention du permis de construire





Un projet agrivoltaïque réfléchi avec la Chambre d'Agriculture de Haute Vienne

L'agrivoltaïsme, c'est l'alliance d'une production agricole avec une production électrique. Dans le cadre de ce projet, l'élevage ovin sera maintenu, avec des installations adaptées. Le projet, qui a obtenu un avis favorable de la CDPENAF en juillet 2024, permettra en outre à un jeune agriculteur de s'installer avec un atelier ovin en rejoignant l'exploitation familiale située à proximité du site, sur la commune de Saint-Sornin-la-Marche.



Un partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels pour préserver l'environnement

Grâce aux études environnementales réalisées sur 4 saisons de 2020 à 2021, le périmètre initialement envisagé pour la réalisation du projet a évolué afin d'éviter les secteurs à enjeux écologiques. Le nouveau contour du projet permettra de préserver la quasi-totalité des haies et de recréer des zones attractives pour les différentes espèces concernées. Un partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels est en cours pour la gestion de ces mesures environnementales.



Un projet de territoire

Les projets d'énergies renouvelables développés par BayWa r.e. sont avant tout des projets de territoire. L'ancrage territorial de notre entreprise est fort, nous nous impliquons sur le long terme dans le tissu associatif et la vie locale. Depuis près de 15 ans, BayWa r.e. est présente dans le Limousin avec la construction et l'exploitation du parc éolien des Landes à Saint-Bonnet-de-Bellac et Saint-Martial-sur-Isop mis en service en 2019. Depuis, nous nous sommes ancrés dans le Limousin et nous sponsorisons des associations et des événements locaux sur le territoire en rapport avec nos valeurs (l'écologie, l'éducation, le sport, l'inclusion).



BayWa r.e., partenaire des 50 ans de l'Esperance Sportive, club de football de Saint-Bonnet-de-Bellac, 18 juin 2022



Ouverture du parc éolien des Landes aux écoles de Saint-Bonnet-de-Bellac et du Nouic, 4 juin 2024



BayWa r.e., principal partenaire en 2023, 2024 et 2025 de la course cycliste BayWa r.e. Classique Féminine organisée par l'association « Cyclisme au féminin » de Saint-Bonnet-de-Bellac et qui rassemble l'élite du cyclisme féminin.

Une potentielle extension à l'étude

Dans la continuité du projet situé au lieu-dit « Chez Guineau », une extension est en cours d'études depuis 2023, qui permettrait d'associer plusieurs exploitations agricoles aux retombées économiques du projet. Cette seconde tranche de projet est développée en concertation avec la commune de Saint-Bonnet-de-Bellac qui a délibéré favorablement dessus le jeudi 4 juillet 2024. En parallèle, vous serez informés des différentes avancées à l'occasion notamment de réunions d'informations.

Une question, une remarque ? **Contactez-nous !**

Emile BODART,

Chef de projets solaires, BayWa r.e.

emile.bodart@baywa-re.fr

07 64 72 61 07



Suivez l'actualité du projet sur notre site internet : baywa-re.fr/fr/solaire/projet-de-parc-solaire-de-saint-bonnet-de-bellac